

Harcèlement scolaire : un questionnaire c'est bien, des formations et des moyens c'est mieux

Dans le cadre du plan ministériel de lutte contre le harcèlement scolaire, les personnels ont été destinataires, pendant les vacances d'automne, d'un questionnaire à faire passer à l'ensemble des élèves du CE2 à la terminale dès la semaine de la rentrée, à partir du jeudi 9 novembre. Ce questionnaire anonymisé, assorti d'un guide de passation pour les personnels, est présenté par le ministère comme un outil permettant de faire un état des lieux des situations de harcèlement dans les écoles et les établissements scolaires.

SUD éducation s'est déjà exprimé à de nombreuses reprises pour rappeler que la lutte contre le harcèlement n'était pas assez prise en compte par l'institution et on ne reprochera donc pas au ministère de l'Éducation nationale de prendre enfin à bras le corps ce problème social majeur, qui a déjà fait de trop nombreuses victimes.

Cependant, lors des réunions de travail sur le questionnaire et lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), SUD éducation n'a pas manqué de signaler que l'objectif initialement affiché par le ministère de faire absolument passer ce questionnaire dès la journée du 9 novembre était incompatible avec la nécessaire discussion collective au sein des équipes pédagogiques et ne permettait aucune appropriation collective. En revoyant sa copie et en laissant jusqu'au 15 novembre, le ministère semble avoir compris que l'urgence ne doit pas être synonyme de précipitation. Pour autant, il ne faudrait pas confondre le temps politique et le temps éducatif : **pour lutter efficacement contre le harcèlement scolaire, les personnels ont besoin de formation et ont besoin de temps de concertation – autant de choses qui font cruellement défaut aujourd'hui dans l'Éducation nationale.**

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



La libération de la parole est salubre et ce questionnaire pourrait permettre à des élèves de mettre des mots sur ce qu'ils et elles ressentent mais encore faut-il que cette parole puisse être écoutée dans les meilleures conditions. Là encore, SUD éducation déplore le manque d'anticipation du ministère, qui semble ignorer que les écoles et les établissements ne disposent pas d'une cellule d'écoute dédiée aux élèves avec des personnels formés. Bref, comme trop souvent, le Ministère nous demande de faire mieux sans moyens supplémentaires.

Pour faire reculer le harcèlement scolaire, SUD éducation revendique :

- **la création de postes dans la médecine scolaire et l'assistance sociale,**
- **la création de postes pour réduire les effectifs par classe et renforcer les vies scolaires,**
- **la mise en place de vraies formations à l'identification et la prise en charge des situations de harcèlement dans les écoles et les établissements scolaires.**